

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser des grues avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

PRÉ REQUIS

Etre âgé de 18 ans minimum
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des grues
Maîtriser le français (oral et écrit)

DURÉE¹, TARIFS², DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. Convention de formation

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription préalable au minimum 48h³ (sauf dispositions particulières CPF) avant le début du stage par retour de convention signée

 Accessibilité PSH: nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe
Poste embarqué : 1 à 6 personnes
Option télécommande : 1 à 4 personnes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire

(cf. convention)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- Une salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- Une aire d'exercice pratique conforme
- Grue auxiliaire représentative
- Appareils de levage et charges



Les stagiaires doivent impérativement avoir leur EPI

¹ Durée de 1 à 5 jours selon niveau et catégories choisies

² Tarifs selon durée et catégories choisies disponibles sur simple demande

³ Sous réserve de places disponibles

INTITULÉ

Formation à la conduite en sécurité de grues de chargement selon la recommandation CACES® R490 de la CNAM.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

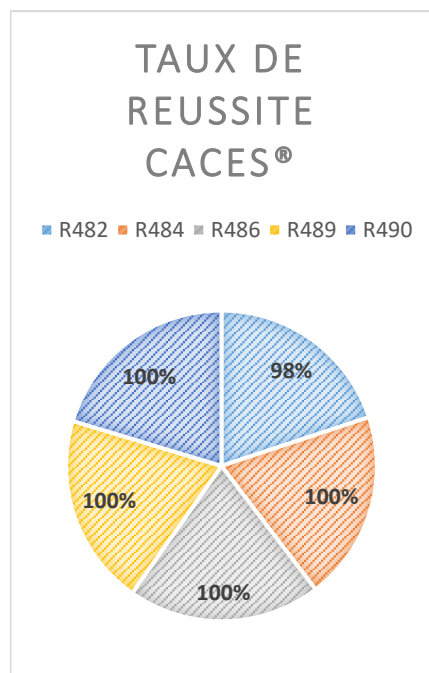
- D'identifier les différents types de grues et leurs caractéristiques
- D'interpréter un abaque de charges d'une grue
- D'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des grues en entreprise
- De vérifier l'état d'une grue et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn
- D'utiliser en sécurité les grues pour les opérations de bases en entreprise
- D'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien de la grue en fin de poste en moins de 5 mn

CONTENU (CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R490)

THÉORIQUE :

- 1.Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre,...).
- 2.Connaitre la technologie des grues utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- 3.Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, surface au vent, équilibre).
- 4.Identifier les conditions d'équilibre de la grue et les facteurs de stabilité et utiliser les règles de stabilisation et courbes de charge.
- 5.Connaitre et appliquer les règles de transport applicables aux grues de chargement (flèche et stabilisateurs), de signalisation sur site (plan de circulation et consignes) et d'arrimage des charges.
- 6.Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des grues (renversement, heurts, risques liés à l'environnement, chutes de l'opérateur).
- 7.Savoir exploiter les grues et maîtriser les principaux risques (opérations interdites, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, effets de substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
- 8.Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage.
- 9.Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des grues (flexibles, crochet, châssis du porteur, structure de la grue).

STATISTIQUES



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Les métiers du bâtiment
- Les métiers de l'industrie et des TP concernés par la manipulation de charges...

PRATIQUE :

10.Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la grue (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours,...)

11.Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la grue : élingage de la charge avec utilisation des accessoires, manœuvres simples ou combinées, manutention de charge : communiquer avec le chef de manœuvre par tous moyens (visuel, radio, gestes conventionnels,...).

12.Connaitre et effectuer les opérations de repli de la grue en fin de poste et les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnement.

13.En cas de conduite au moyen d'un télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.

SUIVI – ÉVALUATIONS

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® grues de chargement (examens théoriques et pratiques selon la recommandation R490 de la CNAM) ou équivalent
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices de groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

➔ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.

Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

PROFIL DES INTERVENANTS

Nos formateurs disposent d'une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Profil type (CV détaillé sur simple demande).

- Ils sont eux-mêmes titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)
- Nos testeurs ont tous été audités par notre organisme certificateur dans le cadre de notre procédure CACES®
- Ils sont également formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ACCEL et/ou par des organismes extérieurs.

Une question ? Contactez-nous sur formation@accel-groupe.fr

Références

Recommandation R490 de la CNAM – Annexe 2

Cliquez sur les liens ci-dessous :



[R490](#)

[RS6997](#)